



## Saison 2024-2025 Procès-verbal n°13 de la réunion du Conseil d'administration du 28 janvier 2025

### - Composition du conseil d'administration

Présent(e)s : Mmes Catherine Nicolas, Marèse Joliet (vice-présidente), Claire Porphyre, MM. Philippe Aigret (trésorier général), Fabrice Appels, Jean-Pierre Delchef (président), José Nivarlet (vice-président), Bernard Scherpereel (secrétaire général)

Excusé(e)s : M. Marc Marnette

Invité : M. Pierre Thomas (directeur général)

La réunion a lieu en présentiel à **Jambes** et le président commence la séance à 17h30.

Le procès-verbal de la réunion est rédigé par le directeur-général.

### 1. Approbation de l'ordre du jour

Le président rappelle les règles régissant l'élaboration de l'ordre du jour. Les membres du conseil d'administration approuvent ensuite celui-ci à l'unanimité.

### 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2025

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 7 janvier 2025 tel qu'il a été publié dans la newsletter 1095 du 17 janvier 2025.

### 3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2025

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2025 tel qu'il a été publié dans la newsletter 1096 du 24 janvier 2025.

### 4. Préparation de l'AG du 29 mars 2025

#### 4.1. Propositions de modifications statutaires

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des différentes propositions de modifications statutaires et approuvent celles-ci pour transmission à la commission législative.

Les membres du conseil d'administration établissent également la liste des modifications statutaires qui doivent aussi être rédigées sur la base des réunions avec le département Relations CP-CDA et du Conseil Judiciaire Général.

#### 4.2. Echos de la commission législative du 20 janvier 2025

Le président fait un retour sur la réunion de la commission législative du 20 janvier 2025, dont le principal sujet portait sur les propositions de modifications statutaires.

#### 4.3. Avant-projet de l'ordre du jour de l'AG

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'avant-projet de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 29 mars 2025.

Ils s'accordent sur le lieu de la réunion, qui se tiendra au Centre de Dépaysement et Plein Air de Saint-Vaast, les deux autres salles envisagées étant indisponibles.

#### 4.4. Rétro-planning du bilan 2024

Le trésorier général et le directeur général exposent le rétro-planning qui a été défini dans le cadre de l'établissement du bilan 2024, à savoir :

- 15/02/2025 : Premier rendez-vous avec l'expert-comptable pour analyse des comptes de l'année.
- 18/02/2025 : Conseil d'administration pour validation du bilan provisoire avant envoi à la Commission Financière.
- Entre le 19/02/2025 et le 11/03/2025 : Planification de la réunion de la Commission Financière.
- 11/03/2025 : Conseil d'administration pour validation du bilan définitif en vue de sa présentation à l'Assemblée Générale.
- 14/03/2025 : Envoi du bilan 2024 dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

#### 4.5. Projet de calendrier 2025-2026

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du projet de calendrier 2025-2026, élaboré par le département championnat, et l'approuvent pour présentation à l'assemblée générale.

#### 4.6. Catégories d'âge

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du projet des catégories d'âge pour la saison 2025-2026, élaboré par le département championnat, et l'approuvent pour présentation à l'assemblée générale.

### **5. Suivi des décisions des réunions précédentes**

#### 5.1. Suivi et procédure de l'engagement d'un chargé de logistique

Le Secrétaire Général évoque le nombre de candidatures reçues dans le cadre de cet appel à candidatures.

Le Directeur Général présente le suivi et la procédure qui sera mise en œuvre concernant l'engagement du chargé de logistique.

### **6. Rapport du secrétaire-général**

#### 6.1. Courriers rédigés par le secrétariat-général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire-général et le directeur général portant sur :

- L'accord de la demande de dérogation sollicitée par le club de Rapido B.C.T.L.
- Le refus de la demande de dérogation sollicitée par le membre H.A.
- Le refus de la demande de dérogation sollicitée par le club de BCD Wavre
- L'accord de la demande de dérogation sollicitée par le club de B.S.G.U.

### **7. Rapport du directeur-général**

#### 7.1. Courrier rédigé au RBC Ciney concernant le non-renouvellement de la licence en TDM2

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier rédigé par la présidente du département championnat et le directeur général concernant le non-renouvellement de la licence en TDM2.

## **8. Compétences administratives**

### **8.1. Demande de révision de dérogation sollicitée par le membre H.A.**

Les membres du conseil d'administration examinent une demande de révision du refus de dérogation introduite par le membre H.A., affilié au BC Belleflamme, en vue d'obtenir une désaffiliation administrative du club de Liège Atlas Athénée Jupille.

Ils décident de confirmer le refus de la dérogation, le club de Liège Atlas Athénée Jupille ayant retiré son accord pour la désaffiliation administrative.

Le directeur général est chargé de l'exécution de cette décision.

### **8.2. Demande de révision de dérogation sollicitée par le membre D.C.**

Les membres du conseil d'administration examinent une demande de révision du refus de dérogation introduite par le membre D.C. en vue d'obtenir une désaffiliation administrative vers le club du BCD Wavre.

Ils décident de confirmer le refus de la dérogation, le membre D.C. n'ayant pas présenté d'éléments nouveaux susceptibles de modifier la décision initiale.

Ils lui rappellent néanmoins qu'il lui est toujours possible de s'entraîner avec son nouveau club jusqu'à la fin de la saison.

Le directeur général est chargé de l'exécution de cette décision.

### **8.3. Fusion des clubs de Cristal Basket Seraing (2722) et Buffalo Sports Grâce-Hollogne (2701)**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du dossier relatif à la fusion des clubs de Cristal Basket Seraing (2722) et Buffalo Sports Grâce-Hollogne (2701).

Le président fait un compte rendu des assemblées générales extraordinaires des deux clubs auxquelles il a assisté.

Sous réserve de la réception des procès-verbaux des deux assemblées générales, les membres du conseil d'administration donnent leur accord pour la fusion des deux clubs à partir de la saison prochaine.

Le directeur général est chargé de l'exécution de cette décision.

### **8.4. Demande de récupération des matricules 0069 par le club du CFB Fleurus et 1011 par la JSB Maffle**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la demande du CFB Fleurus et des motifs légitimes visant à récupérer le matricule 0069, actuellement attribué par l'AWBB au JSB Maffle, ce dernier ayant donné son accord par écrit.

Ils examinent également la demande du JSB Maffle visant à récupérer le matricule 1011, actuellement non attribué par l'AWBB.

Après discussion, les membres du conseil d'administration marquent leur accord sous réserve des modalités suivantes :

- L'attribution des matricules 0069 au CFB Fleurus et 1011 au JSB Maffle sera effective à partir du 1er juin 2025, soit après la période de mutation et avant l'élaboration des calendriers.
- Aucun problème technique ne devra être constaté dans le système informatique. Les éventuels frais de mise en conformité seront à charge du demandeur, à savoir le club du CFB Fleurus.

Le directeur général est chargé de l'exécution de cette décision.

### **8.5. Décision prise par le CJP Liège lors de sa réunion du 16/01/2025**

Fabrice Appels fait état d'une décision du CJP Liège suite à une plainte transmise par un club contre un membre d'un club adverse.

Les membres du conseil d'administration décident de continuer l'étude du dossier lors de sa prochaine réunion.

#### 8.6. Demande d'intervention auprès du SPF Finances concernant les indemnités kilométriques des arbitres

Pour donner suite à l'assemblée générale de novembre 2024, les membres du conseil d'administration donnent mandat au président et au directeur général pour solliciter une audience auprès du SPF Finances afin de discuter de la convention qui les lie sur les indemnités des arbitres.

## 9. Rapport des réunions des instances fédérales

### 9.1. Rapport du Conseil judiciaire Général du 26/01/2025

Le président fait état des débats ayant eu lieu lors du Conseil Judiciaire Général du 26 janvier 2025, portant notamment sur :

- La gestion administrative des dossiers judiciaires ;
- L'examen des décisions rendues durant la première partie de la saison ;
- Les propositions de modifications statutaires ;
- Le tableau de nomination du cadre judiciaire ;
- La présence des organes judiciaires aux assemblées des arbitres.

## 10. Départements

### 10.1. Département Championnat

#### 10.1.1. Rapport de la réunion du groupe de travail du 22/01/2025

Marèse Joliet, présidente du département championnat, fait rapport de la réunion du groupe de travail « calendrier » du 22/01/2025.

#### 10.1.2. Accord de principe sur la création d'un projet pilote U12 Interprovinciaux

Les membres du conseil d'administration donnent leur accord de principe pour permettre à la direction sportive de proposer un projet pilote pour les U12 Interprovinciaux.

#### 10.1.3. Awards 2025

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du taux de réponse des coaches des clubs des séries seniors régionales.

Sur la base du règlement des Awards, ils décident de poursuivre le déroulement de l'événement et de mettre à l'honneur uniquement les séries ayant obtenu un taux de réponse supérieur à 50 % lors du premier tour.

### 10.2. Département Éthique

#### 10.2.1. Action trait rouge

Les membres du conseil d'administration marquent leur accord pour la participation de l'AWBB à l'action trait rouge coordonnée par l'ADEPS.

### 10.3. Département Relations CP – CDA

#### 10.3.1. Suivi de la réunion du 21/01/2025

Le président du département Relations CP-CDA fait un rapport sur la dernière réunion du département. Il évoque également une discussion qui a eu lieu durant cette réunion concernant des arbitres bénévoles officiant dans des séries avec montée et descente.

Les membres du conseil d'administration rappellent que cette pratique est contraire aux statuts et au règlement d'ordre intérieur de l'AWBB et ne valident pas cette décision.

Le directeur général est chargé de notifier au CP Liège que les règles statutaires doivent s'appliquer.

## **11. Nouvelles de Basketball Belgium**

### 11.1. Règlement des licences 2025-2026

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du règlement des licences des compétitions nationales pour la saison 2025-2026.

### 11.2. Livre de compétitions 2025-2026

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du livre de compétitions pour la saison 2025-2026.

## **12. Agenda**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des prochaines activités :

- Belgian Cats vs Azerbaïdjan à Ostende : 06/02/2025
- Réunion des clubs de Liège : 10/02/2025
- Belgian Lions vs Slovaquie à Charleroi : 20/02/2025

## **13. Divers**

Fabrice Appels informe les membres du conseil d'administration de la parution d'un article dans SudPresse concernant l'organisation des compétitions régionales.

La réunion se termine à **21h15** et la prochaine réunion aura lieu le **mardi 11 février 2025**.



Jean-Pierre Delchef  
Président

  
SCHERPEREEL B.

Bernard Scherpereel  
Secrétaire-général



Pierre Thomas  
Directeur-général